

CALENDRIER JEUNES 2019

FEVRIER

9 février XCO Le Haillan(TDJV 33)

MARS

3 mars Massi Gueret (23)

9 mars stage DH (Gauriac)

16 mars XCE La Teste (TDJV 33)

17 mars Massi La Couronne-16

23 mars XCO Gauriac (TDJV 33)

30 et 31 mars TRJV (manche 1) Aubazine-19 (inscription prise en charge par le club)

AVRIL

6 avril XCE Le Haillan (TDJV 33)

7 avril Massi Belvès-24

14 avril TRJV (manche 2) Bouteville-16

21 avril Massi St Pompon-24

27 avril TRJV (manche 3) Oloron (64) (Inscription prise en charge par le club)

MAI

4 mai TRJV (manche 4) La TESTE-Cazaux (33)

5 mai TRJV (manche 5) La Jonchère (87)

12 mai TRJV (manche 6) La Couronne (16)

19 mai Massi Vaulry-87

26 et 27 mai TRJV (Manche 7) St Léon (24) (Inscription prise en charge par le club)

JUIN

2 juin Massi Argentat -19

8 juin Trial Fargues St Hilaire (TDJV 33)

15 et 16 juin TRJV (Manche 8-finale Nouvelle Aquitaine) Gauriac (33) (Inscription prise en charge par le club)

23 juin Championnat Nouvelle Aquitaine XCO Dompierre -17

JUILLET

7 juillet Massi Auradou-47

AOUT

11 au 15 août TFJV Ploeuc l'Hermitage (22)

SEPTEMBRE

16 septembre Massi Chamadelle (Inscription prise en charge par le club)

21 et 22 septembre DH Gauriac-33

29 septembre Massi Montagrier-24 (Inscription prise en charge par le club)

OCTOBRE

13 octobre Randuro Le Haillan

20 octobre TRJV Vivonne (86)

27 octobre TRJV Hostens-33

Commentaires :

La priorité est donnée sur la participation aux TRJV Nouvelle Aquitaine.

Pour le classement général final, donnant lieu à l'attribution des titres de champion régional des TRJV NA, sera retenue, pour chaque catégorie, la totalité des résultats des courses réellement organisées moins les deux plus mauvais résultats, s'il y a 6 TRJV, OU les 3 plus mauvais résultats s'il y a 7 TRJV. Une absence étant considérée comme un résultat nul (0 point).

En cas d'égalité au classement général, la priorité sera donnée au pilote qui aura fait au moins un TRJV avec 3 disciplines, puis le plus mauvais résultat de la saison pénalisera le pilote concerné.

Un classement par club sera établi après chaque manche de TRJV et donnera lieu à un classement

général « club », en totalisant le nombre de points acquis par chaque concurrent.

Autre priorité, la participation aux TDJV girondins car ils se déroulent uniquement sur le Département.

Les TDJV Girondins donneront lieu à un classement général qui attribuera les podiums et titres de champion de Gironde pour chaque catégorie.

Orientations pour les minimes et les cadets :

La priorité est donnée aux courses fédérales (FFC) que ce soit les TRJV, TDJV, Massi, championnats de Gironde et de Nouvelle Aquitaine, et enfin Coupes de France, **dont deux (Marseille et Ploëuc) auront l'inscription prise en charge par le club (pour les cadets sélectionnés)**. Ce sont les entraîneurs qui donneront l'ordre de priorité en fonction des objectifs sportifs.